

Qui sera encore médecin demain?

La société s'inquiète, elle a peur et demande des médecins. Où sont les praticiens qui nous soigneront au troisième ou au quatrième âge de la vie? Ces prestataires de soins qui nous rassurent et dont nous attendons une guérison instantanée, notre pays en produit trop peu, que ce soit en termes de nombre ou de qualité, respectivement de degré de spécialisation. Vu les capacités d'accueil limitées des facultés, de nombreux candidats et candidates aux études de médecine sont refusés. La question se pose dès lors de savoir quels sont les «bons» critères de sélection des étudiants [1].

Dans son rapport intitulé «Démographie médicale et réforme de la formation professionnelle des médecins» [2], le Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST) recommande d'augmenter la capacité d'accueil des facultés de médecine et de réformer la formation postgraduée des médecins. Selon ce document, cette dernière mesure s'inscrirait dans le prolongement de la récente réforme des études de médecine et, combinée avec la première mesure, permettrait de renforcer les soins médicaux de premier recours. Le rapport formule des objectifs et des mesures sans avoir procédé d'abord à une analyse approfondie de l'efficacité du système de santé suisse. Il postule implicitement le maintien de structures fédéralistes à l'extrême, notamment des structures hospitalières cantonales. Il ne propose pas d'analyse de l'efficacité des facultés de médecine. Il ne commente ni la capacité de formation clinique maximale des facultés ni les raisons à l'origine des abandons et des échecs. Finalement, le rapport scotomise purement et simplement la qualité – qui est élevée en comparaison européenne – et l'efficacité de la formation postgraduée médicale en Suisse, ou l'accréditation des 44 programmes de formation par le Département fédéral de l'intérieur, ainsi que la large représentativité de la Commission pour la formation postgraduée et continue.

Parmi les fournisseurs de prestations du domaine de la santé, le corps médical est soumis à une forte pression économique et sociale: il doit littéralement «vendre» l'autonomie de son savoir et de ses actes aux autres fournisseurs de prestations. Les médecins cherchent la place qui leur revient, avec leurs compétences d'experts, dans la répartition des tâches au sein du système de santé. Qu'est-ce qui caractérise un médecin? Comment se présentent son identité et son profil professionnels de nos

jours? Ces questions, Karl Jaspers y a réfléchi il y a 50 ans déjà dans son essai «Die Idee des Arztes und ihre Erneuerung» [3], une lecture qui reste passionnante et que l'on peut vivement recommander.

L'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) a relevé dans une analyse qu'une évolution radicale du profil professionnel du médecin se dessine. Et un groupe de travail de l'ASSM a rendu un rapport sur «les futurs profils professionnels des médecins et des infirmiers dans la pratique ambulatoire et clinique» [4], qui donne une base plus large à la discussion portant sur le profil de la profession médicale, le professionnalisme et la couverture en soins médicaux. L'objectif de l'ensemble du système y est explicitement nommé: les besoins des patientes et des patients. C'est sur ces besoins de notre société fortement spécialisée qu'il convient de fonder le profil professionnel et les objectifs de la formation pré- et postgraduée des médecins.

Le profil professionnel, la formation pré- et postgraduée, l'activité professionnelle et le statut social du médecin se voient remis en question. Cela n'a rien de nouveau. Ce qui est neuf, c'est l'intensité et la franchise avec laquelle on aborde ces questions, une ouverture qui permet de prendre d'emblée une part active à la conception de la profession que l'on vise. Il faut espérer qu'à l'instar des générations précédentes, les jeunes d'aujourd'hui s'engageront activement dans les travaux d'«aménagement» de la profession médicale, et qu'ils choisiront en nombre suffisant ce beau métier, source d'expériences uniques sur le plan des relations humaines.

*Dr Max Giger,
membre du Comité central de la FMH,
président de la Commission
pour la formation postgraduée et continue*

- 1 Hänsgen K-D. Numerus clausus in der Medizin – werden die Richtigen ausgewählt für Studium und Beruf? Bull Méd Suisses. 2007;88(46):1953-7.
- 2 www.swtr.ch/f/aktuell_news.html (site consulté le 6 novembre 2007).
- 3 Jaspers K. Philosophie und Welt. Reden und Aufsätze. München: Piper; 1958.
- 4 Groupe de travail «Profils professionnels» de l'ASSM. Les futurs profils professionnels des médecins et des infirmiers dans la pratique ambulatoire et clinique. Bull Méd Suisses. 2007;88(46):1942-52.